

# Assemblée publique annuelle 2025 de la SADC

## Protéger les déposants et contribuer à la résilience financière dans un contexte changeant

18 novembre 2025

*LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI.*

---

### Participants :

- Mathieu Larocque, animateur
  - Martin Glynn, président du CA
  - Gina Byrne, présidente et première dirigeante par intérim
  - Sheila Salloum, vice-présidente, Risque et Règlement – Institutions membres
- 

### Mathieu Larocque, Gestionnaire principal, Communications stratégiques

Bonjour. Bienvenue à l'assemblée publique annuelle de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Je m'appelle Mathieu Larocque. Je suis gestionnaire principal des Communications stratégiques.

Avant de commencer, je tiens à rappeler que les bureaux de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) sont situés sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anichinabée à Ottawa et sur celui de la nation anichinabée, de la Confédération de Haudenosaunis et de la nation huronne-wendate à Toronto. Peu importe où vous êtes aujourd'hui, je vous invite à penser aux peuples autochtones qui occupent ces terres depuis des temps immémoriaux.

## Assemblée publique annuelle 2025 de la SADC - Discours

Cette année, notre thème est le suivant : « Protéger les déposants et contribuer à la résilience financière dans un contexte changeant ». Nous entendrons d'abord les interventions des personnes suivantes :

- Martin Glynn, le président de notre conseil d'administration
- Gina Byrne, notre présidente et première dirigeante, et
- Sheila Salloum, la vice-présidente, Risque et Règlement – Institutions membres

Au cours de l'assemblée, nous vous montrerons quelques vidéos qui illustrent ce que la SADC a accompli au cours de la dernière année.

Enfin, je tiens à souligner que notre assemblée publique a lieu pendant le Mois de la littératie financière. Comme d'habitude, la SADC a aligné ses activités sur celles de la campagne de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, intitulée cette année « L'argent en tête. Parlons-en! ».

Attendez-vous à des publications intéressantes sur les comptes de médias sociaux de la SADC, de l'ACFC et d'autres organismes sur des sujets, outils et ressources liés aux finances tout au long du mois de novembre.

J'ai maintenant le plaisir de vous présenter Martin Glynn, le nouveau président de notre conseil d'administration.

Martin possède une longue feuille de route, ayant siégé à de nombreux conseils d'administration dans le secteur des finances et du placement. Plus récemment, il a présidé le CA de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public.

Avant son départ à la retraite en 2006, Martin a occupé des postes aux responsabilités croissantes auprès de la HSBC, dont celui de président et chef de la direction des banques HSBC Canada et HSBC USA. En plus de bien connaître les secteurs public et privé, Martin s'y connaît bien en marchés et en gestion du risque, deux domaines qui présentent un intérêt particulier dans le contexte actuel.

Martin est originaire de Vancouver. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous.

## **Martin Glynn, président du Conseil d'Administration**

Quel privilège que d'être nommé à la présidence du conseil d'administration et de mériter la confiance de ses membres!

Après toute une carrière dans le secteur financier, je suis conscient des responsabilités qui m'incombent, mais j'y vois aussi une occasion de redonner.

La SADC joue un rôle essentiel dans la protection des déposants et la stabilité du système financier au Canada. J'ai hâte de collaborer à la poursuite de cette importante mission, avec les autres administrateurs et la formidable équipe de direction de la SADC.

Il est évident qu'il faut désormais composer avec des risques accrus. L'incertitude a pesé sur l'économie tout au long de l'année. L'abordabilité du logement et la hausse du coût de la vie ont préoccupé bien des gens au Canada. De son côté, le secteur financier continue de se transformer et d'innover. Les risques de nature non financière, comme les cyberrisques, se sont accrus.

Malgré tout, la SADC demeure prête à réagir au premier signe de crise. C'est essentiel dans un contexte d'incertitude et de changements rapides.

La qualité de la gouvernance est primordiale pour une organisation comme la SADC. Son conseil d'administration a un double mandat de leadership et d'intendance.

Nous approuvons son orientation stratégique et ses objectifs chaque année. Nous veillons à ce que la première dirigeante respecte cette orientation et exécute le mandat de la SADC, tout en faisant une utilisation prudente de ses ressources. Nous veillons aussi à ce que la SADC puisse se tenir au fait des risques et des occasions qui émergent.

Le travail du CA est varié, et j'aimerais en donner deux exemples.

Premièrement, le CA supervise le cadre de gestion du risque d'entreprise, qui régit toutes nos activités. Ce cadre nous aide à anticiper les difficultés et à y réagir avant que les déposants soient touchés. Il nous permet de déployer plus tôt, de manière proactive, un plus vaste éventail de solutions lorsqu'un membre est en difficulté.

Deuxièmement, pour que la SADC soit prête à intervenir, le CA participe à des simulations qui mettent à l'épreuve sa capacité décisionnelle. Ces exercices sont planifiés par des experts de notre très réputé Centre d'excellence en matière de simulations. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Par ailleurs, dans un environnement aussi complexe, le CA se doit de réunir des points de vue et des compétences variés. Il doit aussi réunir des représentants des secteurs privé et public.

Notre CA a vu deux départs à la retraite en 2025. Permettez-moi de m'y attarder.

Je veux d'abord saluer mon prédécesseur, Robert Sanderson, dont le mandat aura duré neuf ans. Son départ marque la fin d'une époque à la SADC. Crises financières, succession de premiers dirigeants, nouveaux pouvoirs, changements au régime d'assurance-dépôts : Bob aura tout vu.

Ces dernières années, il s'est fait le champion d'une transformation de la SADC qui l'a rendue plus forte et plus sensible au risque, entre autres accomplissements. Il ne fait pas de doute que la SADC est aujourd'hui plus solide, plus résiliente et mieux à même de protéger les déposants, et que c'est en grande partie grâce à Bob. Il nous laisse en héritage une norme d'excellence qu'il nous faudra maintenir.

Je veux aussi souligner le départ de Leah Anderson, qui a quitté son poste de présidente et première dirigeante le 30 septembre dernier. De 2021 à 2025, Leah a accompagné la SADC dans cette période de croissance, de changements et d'occasions. Sous sa gouverne, la SADC a accru sa capacité d'intervention, renforcé la confiance des déposants et surmonté des situations difficiles avec souplesse.

Je remercie Bob et Leah pour leur apport extraordinaire et je leur offre mes meilleurs vœux pour ce nouveau chapitre dans leur vie.

C'est dire que la SADC est en train de vivre une transition peu commune!

Je souhaite aussi féliciter Gina Byrne, nommée présidente et première dirigeante le 1er octobre dernier, pour un mandat de 18 mois. À titre de chef de l'exploitation, Gina a tenu le cap d'une main ferme au cours des derniers mois, et conféré à la SADC la stabilité,

l'orientation et la confiance dont elle avait besoin. Gina est à la SADC depuis 18 ans et comprend très bien le fonctionnement et le contexte de risque de notre organisation.

Dans un instant, Gina rendra compte des activités de la SADC et des faits saillants de l'exercice. Mais d'abord, voyons ce qu'est la SADC et ce qu'elle fait.

---

## **Gina Byrne, présidente et première dirigeante**

Merci de votre présence.

C'est un grand honneur que de prendre les rênes de la SADC. Près de 18 ans après mon entrée en service, je sais ce dont nous sommes capables. Notre raison d'être me tient à cœur, et je suis fière de tout ce que nous faisons pour le bien des déposants et la sécurité du système financier.

Comme vous l'avez vu dans la vidéo, notre mission consiste à protéger vos dépôts assurables. Nous y parvenons :

- En fournissant une assurance-dépôts
- En réglant la faillite de nos institutions membres et
- En favorisant la stabilité du système financier canadien

Bref, nous veillons sur votre sécurité financière pour que vous puissiez dormir tranquilles.

Je retiens de l'exercice écoulé la volatilité des marchés et l'incertitude économique qui ont touché tellement de particuliers, de familles et d'entreprises.

Après une longue période de resserrement monétaire, les taux d'intérêt sont enfin redescendus de leurs sommets des dernières années. Les propriétaires de maison, les nouveaux acheteurs et les entreprises peuvent mieux respirer. L'inflation s'est elle aussi stabilisée après avoir été la cause première de la flambée des taux d'intérêt.

En revanche, l'endettement des ménages et le chômage ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis la pandémie, et l'activité économique a été peu reluisante.

Tout au long de 2025, la question des droits de douane entre les États-Unis et le Canada a rendu la conjoncture encore plus complexe et incertaine pour les exportateurs, les fabricants et les particuliers.

Nous suivons la situation de près. Les effets à long terme sur l'économie et le secteur financier canadiens dépendront de la durée et de l'ampleur de ces droits tarifaires.

Dans l'ensemble, les institutions membres de la SADC ont affiché des niveaux de capitalisation, de financement et de liquidité adéquats. Toutefois, le nombre et l'étendue des risques non financiers auxquels nos membres sont confrontés, comme les cyberrisques, les ont rendus plus préoccupants.

Dans ce contexte, la SADC a su garder le cap pour protéger les dépôts assurables et contribuer à la stabilité financière.

L'an dernier, nous avons mené à terme notre étude du cadre d'assurance-dépôts. Cette étude avait pour but de vérifier si le régime fédéral d'assurance-dépôts remplissait toujours ses objectifs. Elle a confirmé la robustesse du cadre, mais aussi fait ressortir des occasions d'améliorer la protection de certains groupes de déposants.

Nous avons communiqué nos conclusions au ministère des Finances aux fins d'analyse, avant le lancement de sa propre consultation publique sur le sujet, l'été dernier. Seul le ministre a l'autorité d'approuver des changements au régime.

L'année 2025 nous a permis de faire des gains au chapitre de la sensibilisation du public. Pour une première fois, le taux de sensibilisation des femmes a atteint 60 %, soit la marge supérieure de notre fourchette cible (entre 55 et 60 %). Dans le grand public, le taux s'est maintenu au-dessus de notre cible, à 68 %.

C'est remarquable. Des études démontrent que sensibiliser à l'assurance-dépôts est le meilleur moyen d'éviter des retraits massifs. Nos propres études montrent que les gens qui connaissent la SADC ont bien plus confiance dans le système bancaire canadien et sont portés à souscrire des produits auprès de nos membres.

Nous communiquons régulièrement avec nos membres et les nouveaux intervenants pour qu'ils sachent comment informer le public sur la protection que nous offrons.

Le secteur évolue et voit naître de nouveaux acteurs et de nouveaux produits et services. Il est important que les déposants comprennent bien les modalités de notre protection.

Depuis un an, nous nous concentrons sur les nouveaux acteurs comme les fintechs, pour leur faire comprendre qui nous sommes et ce que nous faisons.

Sachez par ailleurs que nous avons revu notre règlement administratif sur les primes différentielles en 2025. Le nouveau règlement a reçu l'aval du ministre des Finances et du Revenu national.

Parmi les changements entrés en vigueur cette année, nous avons créé une cinquième catégorie de tarification qui permet une meilleure différenciation des membres selon le risque qu'ils représentent pour nous. Nous organiserons des séances d'information à l'intention de nos membres, pour bien leur expliquer le nouveau régime.

Sur la scène mondiale, la SADC a de nouveau collaboré activement avec l'Association internationale des assureurs-dépôts et le Conseil de stabilité financière. Année après année, ces activités nous permettent d'adopter les meilleures pratiques et de comprendre l'évolution des tendances et des risques, avec à la clé un système financier plus résilient qui répond à vos besoins et protège vos dépôts assurables.

Je cède la parole à Sheila Salloum, notre V.-P., Risque et Règlement – Institutions membres. Elle expliquera ce que la SADC a fait depuis un an pour renforcer sa capacité de règlement.

---

### **Sheila Salloum, V.-P., Risque et Règlement – Institutions membres**

Si une institution membre venait à faire faillite, c'est la SADC qui interviendrait, en qualité d'autorité de règlement nationale.

Selon les circonstances, nous pourrions aussi faciliter la vente ou la fusion d'une institution membre avant qu'elle fasse faillite. À cette fin, nous pourrions lui fournir un soutien financier (prêts, garanties ou avances), pourvu que nos démarches servent à protéger les déposants, contribuent à la stabilité financière et réduisent au minimum les risques de perte pour la SADC.

Chaque année nous donne l'occasion de renforcer et d'optimiser notre capacité de règlement et 2025 n'a pas fait exception.

Par exemple, nous avons renforcé nos capacités d'évaluation des risques et de planification de règlement de faillite de nos institutions membres, pour que les déposants soient bien protégés malgré l'incertitude qui continue de croître sur les marchés.

Nous avons suivi de près les efforts déployés par les six plus grandes banques du pays pour évaluer leur potentiel de règlement de faillite. Nous avons aussi élaboré des plans de règlement à l'intention de nos membres de petite ou moyenne taille, afin d'être en mesure d'agir rapidement en cas de besoin.

De concert avec la Banque du Canada, nous avons de nouveau participé activement au projet de modernisation de la collecte des données réglementaires, dirigé par le Bureau du surintendant des institutions financières. Ce projet vise à optimiser la qualité, la gouvernance et l'analyse de ces données, grâce à une nouvelle plateforme de déclaration réglementaire.

Nous avons par ailleurs rehaussé notre capacité de mesurer la liquidité et la solvabilité de nos membres au moyen de tests de tension. Cela nous permet de mieux évaluer leur degré de résilience en cas de dégradation de la conjoncture économique et financière.

Nous avons mis à l'épreuve la capacité de nos membres et des courtiers-fiduciaires à produire des données à jour et exactes sur demande, condition essentielle au remboursement rapide et sans erreur des dépôts assurés.

Notre programme de gestion du risque d'entreprise (GRE) nous a permis de renforcer nos pratiques de recensement et de gestion des risques. Nous avons optimisé nos outils de déclaration des risques à l'appui de décisions stratégiques mieux fondées. Nous avons également adopté des paramètres clairs visant à mieux nous aligner sur l'appétence au risque établie par le conseil d'administration.

Enfin, notre Centre d'excellence en matière de simulations a organisé six exercices avec des participants internes et externes, afin d'optimiser notre capacité de règlement de faillite.

L'un de ces exercices portait sur notre système de remboursement et il a confirmé que notre système actuel permet de rembourser les sommes assurées rapidement, avec exactitude et de manière sécuritaire en cas de faillite d'une institution membre.

Voici une vidéo qui décrit le fonctionnement de notre système de remboursement.

---

### **Gina Byrne**

La SADC mise sur son personnel et sur sa culture robuste et inclusive pour réaliser sa vision.

En 2025, nos effectifs ont respecté ou dépassé les cibles de représentation des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées, et 67 % des hauts dirigeants étaient des femmes.

Notre réputation d'employeur hors pair ne se dément pas. La SADC vient d'obtenir la certification Great Place to Work pour une troisième année consécutive. Et nous nous sommes classés une deuxième fois de suite parmi les meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale, au début de l'année. Tous ces points forts nous ont permis d'attirer des candidats qualifiés, d'innover et de faire preuve d'excellence même en période de tensions dans le contexte externe.

Maintenant et en tout temps, nous avons à cœur de protéger ce qui compte le plus pour vous. Merci de nous accorder votre confiance. Vous servir est un privilège.

---

### **Mathieu Larocque**

C'est ainsi que prend fin notre assemblée publique annuelle 2025. Merci d'y avoir assisté.

Nous sommes heureux d'avoir partagé avec vous les faits marquants de cet exercice.

Si vous avez des questions sur ce que vous avez entendu aujourd'hui, n'hésitez pas à nous écrire à [info@sadc.ca](mailto:info@sadc.ca). Nous publierons nos réponses sur notre site Web.